

PartnerChip, un pourvoyeur de solutions pour les laboratoires de recherche sur les maladies rares.

Interview de Pascal Soularue, président et fondateur de PartnerChip.

Créée en 2005, PartnerChip est une société de service proposant l'analyse à façon de puces ADN. Installée au sein de Génopôle à Evry, elle propose aux laboratoires et aux industries du domaine de la santé un large panel de services allant de l'aide au design expérimental jusqu'à l'analyse des données brutes obtenues. Impliquée dès sa création dans la caractérisation de nombreuses maladies, cette société souhaiterait notamment mettre son expertise au service des maladies rares. Pascal Soularue, président et fondateur de PartnerChip, a accepté de répondre à nos questions.

Comment est née l'idée de créer une société de services d'analyses de puces à ADN orientée vers le domaine des maladies rares ?

La naissance de cette société trouve ses racines à la fois dans mon parcours professionnel et dans mon engagement personnel. En tant que chercheur, je porte un intérêt particulier aux maladies génétiques depuis de nombreuses années. Dès les années 90, j'ai participé au sein du Généthon à l'établissement des cartes du génome, un projet initié par l'Association Française contre les Myopathies. Cette formidable aventure a fait de l'AFM ma deuxième famille, dont je suis encore aujourd'hui un membre fidèle. A la fin des années 90, les activités de séquençage et de génotypage du Généthon ont été reprises par l'Etat, avec l'installation du Centre National de Séquençage et du Centre National de Génotypage. Cependant, le passage de relais entre l'AFM et l'Etat n'a pas permis de maintenir la formidable puissance de frappe que représentaient ces avancées pour les maladies rares, les deux centres ayant en effet, peu à peu, orienté leurs activités vers la recherche sur les maladies complexes. J'ai à mon tour quitté le laboratoire Généthon pour rejoindre le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique). Pendant 8 ans, j'y ai développé puis dirigé une plate-forme de puces à ADN au sein du Service de Génomique Fonctionnelle. Cette plate-forme a permis le développement d'outils d'analyse de l'ensemble du génome qui pouvaient se révéler de tout premier choix pour la recherche sur les maladies rares. L'idée de monter une société de services indépendante autour de ses outils d'analyse est rapidement apparue. Dans une structure plus souple, le service rendu pourrait gagner en rapidité et donc en efficacité. C'est un atout particulièrement important dans le domaine des maladies rares, où la connaissance du gène muté de même que la pose d'un diagnostic moléculaire rapide et fiable peuvent améliorer directement la prise en charge des patients.

Cette stratégie s'est-elle avérée efficace ?

Sur le front des maladies rares, nous nous sommes heurtés à des difficultés de financement. Bien que cette initiative ait été bien accueillie, elle s'est trouvée confrontée à une crainte majeure : les intérêts poursuivis par une société privée ne sont-ils pas tout d'abord et naturellement financiers ? La crainte que l'entreprise fasse de l'argent « sur le dos » des malades nous a fermé beaucoup de portes. De plus, pour les laboratoires, faire appel à une société privée est souvent synonyme d'un engagement financier important. Or, là où les nouvelles technologies permettent d'obtenir des résultats en quelques semaines seulement, les techniques classiques utilisées par les laboratoires prennent souvent plusieurs mois. *In fine*, le

coût engagé par les techniques de puces à ADN est très souvent inférieur et le gain de temps est très important. Un certain nombre de laboratoires n'ont pourtant pas adopté ce raisonnement et ont investi dans l'équipement de plates-formes locales. Je regrette cette politique, car, le plus souvent, ces plates-formes ne prennent en charge qu'un nombre limité de projets, freinant leur rentabilité et ne bénéficiant pas d'une gestion optimale. Il me paraissait plus judicieux de constituer une plate-forme pouvant servir de référence dans le domaine des maladies rares. Malheureusement, ce concept ne semble pas encore faire l'unanimité.

Au niveau européen, avez-vous observé les mêmes difficultés que celles rencontrées en France ?

Nous avons soumis, en 3 ans, 5 projets pour des financements européens dont deux orientés vers les maladies neuromusculaires. Il semble que l'Europe soit plus réceptive à cette problématique. Si actuellement, une dizaine de sociétés offre des services sensiblement équivalents dans le domaine des puces à l'ADN en Europe, PartnerChip est une des rares à souhaiter orienter clairement ses activités vers le domaine des maladies rares. La notion de plate-forme de référence est également concevable à l'échelle européenne. Nous sommes d'ailleurs prêts à fournir des efforts financiers pour aller dans ce sens, avec, par exemple, la mise en place d'une charte de prestations spécifiques pour les maladies rares.

Pouvez-vous nous décrire plus précisément les services que vous offrez ?

Nos activités ont commencé comme prestataire de services pour la société Affymetrix (un des leaders mondiaux de la puce à ADN ultra-haute densité). Nous proposons ainsi des puces à ADN correspondant à une technologie de pointe, toujours en évolution, et répondant à une charte précise de qualité. Cependant, comme chaque projet a des ambitions différentes, nous disposons d'autres technologies, permettant de répondre aux différentes attentes de nos clients. Nos prestations recouvrent ainsi les activités d'analyse de transcriptome (analyse et comparaison des profils d'expression de gènes, par exemple, entre des tissus malades et sains), de génotypage ou de reséquençage à des fins diagnostiques. Notre première ambition est de mettre la puissance de la génomique aux services des maladies rares. Cela passe par une diversification des approches que nous proposons et un service d'accompagnement personnalisé pour chaque projet. Nous aidons les chercheurs à mettre en place leur expérimentation et poussons l'analyse des résultats en fonction de la demande de nos clients. Certes, tous les projets dans lesquels nous nous engageons ne concernent pas uniquement les maladies rares, mais notre vocation reste bien celle-là. La société comptera bientôt huit salariés, choisis à la fois pour leurs compétences professionnelles mais également pour l'intérêt qu'ils portent à ce domaine.